

# Fusion. Jean-Marie Béroldy craint « une absorption »

Le projet de fusion entre Brest métropole et la CCPCAM fait couler de l'encre. L'élue d'opposition Jean-Marie Béroldy réagit à son tour et annonce sa candidature aux prochaines élections municipales.

*« Nous sommes des communes rurales, n'allons-nous pas devenir le jardin de la métropole, avec de nombreuses règles supplémentaires ? », craint Jean-Marie Béroldy.*



Alors qu'un questionnaire sur la fusion entre Brest métropole et la communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime est toujours en ligne, les réactions politiques ne cessent de tomber à ce propos.

Dernière en date, celle de Jean-Marie Béroldy, chef de file de l'opposition au maire de Crozon, Daniel Moysan.

« Le semblant d'étude menée en petit comité au sein de la communauté de communes s'apparente plus à la méthodologie de fusion qu'à une étude objective de nos intérêts à fusionner », estime Jean-Marie Béroldy. « Ceux-ci sont d'ailleurs bien difficiles à mettre en avant car le questionnaire qui nous est proposé est orienté, il ne nous renseigne nullement sur les avantages ou les inconvénients de cette fusion mais nous demande si nous pensons que, si nous aimerions que... Avec nos 23 300 habitants sur les 207 700 que compte l'actuelle métro-

pole, nous ne servons en réalité que d'appel d'air pour attirer d'autres communautés de communes, qui ont refusé l'adhésion à Brest métropole ».

## « N'allons-nous pas devenir le jardin de la métropole » ?

L'élue d'opposition s'interroge en outre sur plusieurs points : « Seuls douze élus de la presqu'île (trois de Crozon) nous représenteraient dans un conseil de 70 élus. Quelle sera la force de cette petite représentation au-delà de la rade ? Quels seront les pouvoirs résiduels des élus locaux pour répondre aux demandes des administrés ? Quel sera le mode de vote d'intégration ? Nous sommes des communes rurales, n'allons-nous pas devenir le jardin de la métropole, avec de nombreuses règles supplémentaires ? ».

Quant au transrade, « l'argument ne tient pas, car les transports maritimes ne sont pas de la compétence de la Métropole ».

## Un vote demandé au prochain conseil communautaire

Si Jean-Marie Béroldy et son groupe se disent « complètement favorables à un rapprochement ou à une collaboration optimisée, il n'est pas nécessaire de « fusionner, ou du moins pas avant 2020 si jamais la population en faisait le souhait express par référendum. Nous craignons que ce ne soit ni une fusion ni un rapprochement, mais plutôt une absorption... Le résultat ne serait pas le même ».

Également conseiller communautaire, Jean-Marie Béroldy annonce en outre qu'il demandera un vote, lors du prochain conseil communautaire, le 12 novembre, pour ou contre la poursuite de l'étude sur la fusion avec Brest métropole.

## ▼ Pratique

Le questionnaire est accessible sur le site de la CCPCAM : <https://www.comcom-crozon.com/>